

TECHNOFAN

Société Anonyme au capital de 1.373.398 euros
Siège social : 10 place Marcel Dassault, 31700 Blagnac
710 802 547 R.C.S. Toulouse

TECHNOFAN : RESULTATS 2008

Le conseil d'administration réuni le 6 février 2009 a examiné l'activité et les comptes de l'exercice 2008.

Le chiffre d'affaires 2008 s'élève à 47M€, contre 48 M€ en 2007 malgré un taux de change dollar défavorable. A taux de change équivalent, le chiffre d'affaires serait en croissance de 8,8% par rapport à 2007.

Pour la septième année consécutive, Technofan a été classée dans le Top Ten du rating « support après-vente » Airbus et a obtenu à nouveau le « Gold Award ». Ce classement a été établi principalement sur la base de la performance de la société, perçue par les compagnies aériennes et Airbus au cours de l'exercice 2007.

L'année 2008 est surtout marquée par un nombre significatif de sélections sur des programmes stratégiques pour l'avenir de la société, et en particulier le contrat de développement de l'ensemble des équipements de ventilation cabine, avionique et cargo de l'A350 XWB. Par ailleurs, l'année 2008 a vu la réalisation et l'achèvement d'un nouveau standard des ventilateurs A380, destiné à se substituer au standard actuellement en service. Ce standard plus performant devrait entrer en service à la fin du premier trimestre 2009.

Les résultats de l'exercice ont été affectés par la baisse du dollar américain et l'accroissement de 11% des dépenses de Recherche et Développement, principalement lié à la reprise par Technofan seul, de l'intégralité du workpackage n°6 de l'A350XWB, lequel était initialement prévu en partenariat.

Le résultat d'exploitation est une perte de 0,1M€ contre un profit de 8,6M€ sur l'exercice 2007, qui avait bénéficié de reprises de provisions nettes de 2,4M€.

Le résultat net au 31 décembre 2008 est un bénéfice de 1,8M€, qui représente 3,9 % du chiffre d'affaires, contre 6,7M€ et 14,0 % du chiffre d'affaires en 2007.

Sur la base du capital au 31 décembre 2008, il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires, qui sera convoquée le 30 avril 2009, le versement d'un dividende de 1,05€ par action, soit 40% du résultat net, contre 2,68 € par action en 2008.

L'année 2009 sera une nouvelle étape avec le développement du programme Airbus A350 et une forte augmentation des frais de R&D. La société se prépare donc à une troisième année d'investissements conséquents pour honorer les contrats signés et maintenir son leadership et devra parallèlement adapter son plan de charge au décalage dans le temps des montées en cadence des livraisons des programmes AIRBUS. Tous ces divers éléments pèseront sur les résultats de l'exercice 2009, qui est attendu en perte. En effet la société rappelle qu'elle a opté en 2007 pour l'inscription en charges de l'exercice de la totalité des frais de développement afin de se conformer aux pratiques du secteur aéronautique. La société bénéficie historiquement d'une trésorerie structurellement positive qui lui permettra d'autofinancer son effort de recherche.